

Le ROUGE & LE Vert

Janvier - Mars 2009 • N°112 • 2 €

LE JOURNAL DE L'ADES

ades



Pas d'augmentation d'impôts, c'est possible.

Dans le plan de relance du gouvernement, il est proposé aux collectivités territoriales de leur verser en avance le fonds de compensation de la TVA pour les investissements réalisés en 2008 en plus de ceux de 2007. La ville de Grenoble remplit les conditions demandées (faire un peu plus d'investissements en 2009 que la moyenne réalisée entre 2004 et 2007).

Ainsi, 6 millions d'euros arriveront en plus dans les caisses de la ville. Il n'y a plus de désengagement de l'État pour 2009, donc la majorité n'a plus aucune raison d'augmenter les taux des impôts ! Mais elle veut sauvegarder sa cagnotte pour l'avenir (impôts JO, rocade, Giant...). Pourtant il suffirait de revoter une délibération avant le 31 mars fixant les taux aux anciennes valeurs et de voter une décision modificative au budget 2009. Mais le maire refuse, les contribuables apprécieront.



BUDGET

La crise économique s'amplifie

La crise économique touche de plus en plus de secteurs industriels. Dans la région grenobloise, de nombreuses entreprises sont touchées, par exemple : ST Microelectronics, SOITEC qui développent le chômage partiel et Caterpillar qui licencie brutalement (733 suppressions de postes).

L'ADES soutient les personnels de ST, de Caterpillar et des autres entreprises qui se mobilisent pour sauver leurs emplois et leurs salaires. Comme d'habitude les multinationales sauvegardent d'abord les intérêts des actionnaires avant ceux des salariés alors que ce sont eux qui créent la richesse des entreprises.

La situation démontre l'inefficacité et l'absurdité des politiques publiques dans ce secteur et l'impuissance et l'incompétence des collectivités locales qui y injectent des sommes colossales en pure perte. Il est absurde de financer dans la convention « Nano 2012 » passée entre ST et les autorités publiques des augmentations de capacité de fabrication alors que tout le monde sait qu'il y a une surcapacité mondiale dans ce secteur.

Il est aussi assez surprenant de voir le maire de Grenoble protester contre la suppression de la taxe professionnelle au motif qu'elle est là pour permettre aux collectivités de financer leurs activités et, dans le même temps, accepter de la rembourser à ST, à Crolles, depuis des années !

Compte tenu des crises majeures qui secouent de nombreux secteurs depuis plusieurs mois, il est temps pour les collectivités publiques de redéfinir des politiques plus intelligentes et efficaces, soucieuses de la bonne utilisation de l'argent public, de les soumettre au débat avec les forces vives de la région urbaine afin de maintenir ou développer des services de qualité (publics, associatifs, privés), au juste prix pour tous, capables d'amortir le choc des profondes mutations en cours. •

Grenoble CTC

Dispensé de timbrage

P

LE ROUGE & LE VERT
12 rue Voltaire
38000 Grenoble

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DÉPOSÉ LE :

La nouvelle tarification fait des vagues

Rappel : le 23 juin 2008 le conseil municipal vote des avenants au contrat de concession entre la Ville et la Compagnie de chauffage de Grenoble (CCIAG). Les élus écologie et solidarité votent contre puisqu'ils estiment que les tarifs sont illégaux. De plus, ils dénoncent le fait que les usagers du chauffage urbain payent pour renflouer d'autres activités de la CCIAG.



La CCIAG aurait dû discuter des changements de tarifs avec les usagers avant que les tarifs soient arrêtés afin d'assurer une neutralité lors du passage à la nouvelle tarification ? Ceci n'a pas été fait et les usagers ont reçu des factures en très forte augmentation fin 2008. De nombreuses copropriétés se sont trouvées dans une situation délicate car les factures faisaient exploser leurs budgets. Des copropriétés ont protesté contre cette situation et ont demandé des explications à la CCIAG qui a eu beaucoup de mal à expli-

quer le pourquoi de la chose ; d'autant plus qu'il y avait des différences de traitement entre les différentes copropriétés. Les élus Écologie et Solidarité ont posé une question orale au maire pour demander que la Ville intervienne rapidement pour permettre une adaptation de la nouvelle tarification (voir sur le site des élus).

L'ADES a travaillé étroitement avec des copropriétés pour les aider à décortiquer le nouveau système qui était tout sauf transparent. Les augmentations étaient dues à différents facteurs :

- augmentation de la part fixe par rapport à la part proportionnelle, surtout au second semestre 2008 ;
 - une forte hausse des coûts de combustibles et une augmentation de l'indexation.
- De manière très peu transparente, la CCIAG a défini pour chaque abonné une nouvelle puissance tarifaire qui devait diminuer pour que les nouveaux tarifs ne dépassent pas les anciens (à même consommation de chaleur et même prix de l'énergie). Grâce aux différentes pressions (de nos élus, des copropriétés), la nouvelle tarification se met en place après des négociations laborieuses, d'autant plus que tout ceci aurait dû être fait avant la décision municipale sur les nouveaux avenants.

Mais maintenant, avec la nouvelle charte de la démocratie locale, ce genre de difficultés devrait disparaître puisque toutes les décisions devront être précédées de concertation... Vous y croyez... On peut toujours rêver. •

La ville, le cirque et les contorsionnistes

Expliquer l'inexplicable, voilà une gageure qui conduit inévitablement à produire des contorsionnistes en série.

Le premier d'entre eux s'appelle J. Safar, adjoint au maire chargé des finances et accessoirement émule de A. Delon puisqu'il parle à l'instar de l'acteur, de lui à la troisième personne. Que dit donc J. Safar-Delon, pour expliquer l'augmentation de 9% des impôts locaux infligée aux grenoblois ? Dans un discours ampoulé censé impressionner le petit peuple, il cite Max Weber, « l'éthique de responsabilité et l'éthique de conviction », du toc en somme, le tout ponctué de l'une de ses expressions favorites « Faut pas se raconter d'histoire ! ». Bravo l'artiste ! Lui qui en raconte et s'en raconte tant, elle est bien bonne !

Autre contorsionniste, P. Voir chef de file de la « droite communiste » qui, avec son groupe vote sans sourciller avec B. Betto, Ph. Longevialle et J. Thiar l'augmentation des impôts. Mais pour la suite « ils seront vigilants », nous voilà rassurés.

Ph. Longevialle justement, dont la marque de fabrique est la flexibilité politique, ne trouve rien de plus beau que son maire du moment et les jeux Olympiques. Et pour faire plaisir, croit-il au premier, il fustige, des trémolos dans la voix, ces méchants manifestants qui « ont privé les enfants d'une belle fête » en référence aux « Jeux de Neige ». Il oublie, qu'avec ou sans ces horribles empêchements de tourner en rond, cette soi-disant parade n'a été qu'un flop lamentable malgré la propagande éhontée et outrancière auprès des enseignants et des animateurs des équipements socioculturels.

Appuyé par la droite traditionnelle, cet attelage majoritaire brinquebalant, auquel il faut ajouter J.-P. Motte et le groupe GO, n'a qu'un seul mot d'ordre « Haro sur les élus Écologie et Solidarité » qui ont eu l'outrecuidance de présenter un budget sérieux, sans augmentation d'impôts. Alors faute d'arguments solides que l'on attend toujours, tout ce beau monde multiplie anathèmes et propos méprisants, mais n'explique pas l'inexplicable.

Difficile à avaler

À propos de la qualité des repas servis à la pause des conseils municipaux, le quotidien régional rapporte cette réflexion d'un élu grenoblois « C'est vrai que c'est franchement dégueulasse ! D'ailleurs c'est fait par le personnel municipal » Conclusion, le « dégueulasse » c'est cet élu ignare qui, non content d'insulter le personnel municipal, ne sait pas que ces buffets sont confectionnés par une entreprise privée.

Apprenti sorcier

« Oui, j'ai mal géré politiquement le dossier du Rio, mais voilà, ça fait partie de l'apprentissage » dit J. Safar dans une interview récente. Sûr que tous ceux qui se sont battus pour éviter la fermeture de ce théâtre en centre ville, apprécieront d'avoir contribué à l'apprentissage politique de J. Safar qui fait la part belle au cynisme.

...SUITE PAGE 3

UNIVERSITÉS

La Recherche et l'enseignement supérieur sont mobilisés contre les réformes du gouvernement, qui visent à la disparition du service public, la précarisation des personnels, la concurrence entre établissements et la baisse de la qualité de service aux usagers. À Grenoble, 2 universités (10 en tout en France !) ont, malgré la mobilisation, décidé de participer à la réforme gouvernementale de la formation des enseignants : Joseph Fourier (UJF) et Pierre Mendès-France (UPMF).

Lors de la séance du 12 février 2009 du conseil d'administration de l'UPMF, les représentants du parti socialiste et des collectivités territoriales, présents ou ayant confié leur procuration aux conseillers membres de l'équipe présidentielle de l'Université, ont contribué de manière décisive au vote favorable à la transmission au ministère des maquettes de Masters de formation aux métiers de l'enseignement. Le résultat du vote a été de 14 contre 11.

Demande d'explications aux élus socialistes

Il est, pour le moins, très étonnant de constater que d'éminentes personnalités socialistes mandatées par des collectivités ou nommées sur proposition du président de l'Université Pierre Mendès France permettent de faire basculer la position d'un conseil dans un sens contraire aux positions prises par leur organisation politique au niveau national.

Même si ce comportement ne nous a pas surpris, puisque ce sont également des personnalités extérieures, par ailleurs élues socialistes, qui ont permis localement ces deux dernières années l'élection de l'administrateur général de l'INP Grenoble et du président de l'UPMF en contribuant au renversement de la majorité issue du vote des personnels et des étudiants de ces établissements, nous ne pouvons pas accepter ces positions politiques à l'intérieur des conseils de ces établissements en contradiction totale avec les déclarations publiques qui sont faites au dehors alors que l'avenir de l'enseignement et de la recherche publics est en jeu.

Maurice Fournier président de l'Union de quartier Arago - Jean Macé - Martyrs

Le premier quartier écolo de Grenoble ? Chiche !

60% d'habitat social, une forte densité de centres d'accueil à caractère social (centre d'accueil municipal, Foyer H.Tarze, terrain d'accueil des gens du voyage, protection judiciaire de la jeunesse...), le quartier Arago • J.-Macé • Martyrs – populaire s'il en est – a la solidarité chevillée au corps et le revendique, même et surtout dans une période de grands chamboulements (réhabilitation, projets Giant-Vasconi, plan Campus). C'est alors que l'Union de quartier (UQ) et son président Maurice Fournier prennent les devants et élaborent un projet original et exemplaire.



nes et, du coup, on assiste à un renouvellement de l'équipe de l'UQ dont la majorité des membres aujourd'hui sont en activité professionnelle. Une base ancienne solide plus un vrai renouvellement et tout le monde se passionne pour la vie du quartier.

? IL Y A DANS CE QUARTIER UNE DYNAMIQUE PARTICULIÈRE QUE L'ON NE RETROUVE PAS AILLEURS. COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS MALGRÉ LES MUTATIONS ACTUELLES ?

MAURICE FOURNIER : Ce quartier s'appuie sur une base solide de cité ouvrière, avec un esprit de solidarité naturelle, où les gens se connaissent bien et puis les projets du type rocade Nord, Giant... ont interpellé d'autres habitants qui se sont sentis directement concernés comme ceux de la cité des Martyrs qui s'interrogent sur le devenir de leurs logements. Quand on pense rocade Nord, avec un viaduc qui enjambe un quartier à près de 15 m de haut, ça mobilise également d'autres person-

? VOTRE PROJET, DONC CELUI DES HABITANTS, CONSTITUE ENCORE UNE PARTICULARITÉ PUISQUE VOUS PARLEZ « D'ÉCO-QUARTIER ».

M. F. : Oui effectivement, à l'image de ce qui s'est fait à Bedzed en Grande-Bretagne ou à Fribourg en Allemagne. Nous refusons de faire de ce quartier un dortoir. Son isolement que l'on peut déplorer, peut être une grande chance avec une autonomie, disons villageoise, et une grande ouverture pour accueillir la ville, par une zone de loisirs, des équipements sportifs. Nous disposons déjà d'un parc de skate, d'un terrain de boules, d'un court de tennis, d'une salle polyvalente en instance de reconstruction. Nous devons créer une place centrale qui permettra aux gens de se retrouver, et à partir

de cette place, des dessertes locales à mobilités douces, des zones vertes, des immeubles économes en énergie, des commerces à vocation écologique, un marché de produits issus de l'agriculture biologique et de proximité. Il faut absolument qu'il y ait des activités artisanales, des emplois, pour que la vie existe en journée. Ce quartier doit être apaisé mais actif. Il est un maillon entre la ville et la presqu'île scientifique, la gare est également un atout malgré la frontière de la voie ferrée.

? VOTRE PROJET EST-IL COMPATIBLE AVEC CEUX DE LA MAIRIE ? ET S'IL Y AVAIT CONTRADICTION COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA SUITE ?

M. F. : Tous ces grands projets, rocade, Giant... sont à échéances relativement lointaines puisque, au mieux, les perspectives sont à 2015-2020. Or, dans notre quartier nous avons pratiquement 50% de terrains en friche et les échéances de reconstruction doivent, elles, être vues à deux ans. C'est très proche, voilà pourquoi il nous a paru urgent d'avancer des propositions. Reste à savoir si elles peuvent s'harmoniser avec notamment le projet Vasconi d'urbanisation de la presqu'île.

... Il faut échanger, discuter, faire valoir nos idées. Je pense que la ville en tant que porteur de la préoccupation des habitants peut fournir des éléments de médiation ou de réflexion entre les deux projets s'il y a opposition. Mais vous savez, nous ne sommes pas très forts nous les unions de quartiers, nous vivons avec nos rêves et essayons d'obtenir le maximum d'écoute des uns et des autres. C'est d'ailleurs là le rôle des élus, d'être à l'écoute des habitants. Et puis de tels projets dépassent largement le cadre de la ville, c'est un projet d'agglomération voire régional, donc il faut trouver les interlocuteurs. De toute façon le court terme doit être en adéquation avec le long et moyen terme, on ne peut pas faire quelque chose de totalement étranger. •

UNIVERSITÉS (SUITE)

...L'intersyndicale des personnels et des étudiants de l'UPMF, soutenue par l'ensemble des organisations syndicales des personnels et des étudiants des 5 établissements universitaires grenoblois, demande aux responsables du conseil régional Rhône-Alpes, de la Métro, de

la Ville de Grenoble et du parti socialiste, d'expliquer publiquement quels sont les mandats confiés à leurs représentants au sein des conseils des établissements grenoblois.

À Grenoble, le 16 février 2009

• L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS ET DES ÉTUDIANTS DE L'UPMF (FERC-SUP-CGT, SGEN-CFDT, SNASUB-FSU, SNESUP-FSU, SNPTES-UNSA, UNEF ET FAC VERTE)

Les infos sur la mobilisation sont en ligne : <http://coordsuprech38.wordpress.com/>

suite

Pollution au mercure à Jarrie

La Fédération France Nature Environnement a effectué des mesures de relâchement de mercure par l'usine d'Arkema à Jarrie. Certaines atteignent 20 000 nanogrammes/m³ de mercure par m³ d'air et une présence constante de 300 ng/m³. Ce qui dépasse largement les seuils de risque fixés par l'OMS. Il serait temps d'arrêter de produire du chlore par l'utilisation de mercure, une pollution très agressive.

On est flippé à la piscine

Les syndicats de la ville de Grenoble (CGT-CFDT-FO) sont intervenus en commission technique paritaire pour alerter les élus sur les dysfonctionnements de la nouvelle piscine des Dauphins. Le taux de chloramine est parfois trop important et génère avec la présence de CO₂, des atteintes à la santé des personnels de la piscine (irritation oculaire, de peaux, maux de tête, nausées et fatigue). Il est urgent de revoir la gestion de la piscine, côté technique et gestion du personnel. En attendant, les syndicats demandent de fermer la piscine.

Le vélo, c'est bon pour la santé !

Airparif, qui surveille la qualité de l'air en Ile-de-France, a mesuré la qualité de l'air respirée par les cyclistes en fonction du type d'aménagement de voirie emprunté. C'est dans le flux de circulation, au plus près des émissions routières, que le cycliste est en moyenne le plus exposé à la pollution. Par comparaison avec les résultats d'une étude précédente effectuée par Airparif sur l'exposition des automobilistes, la qualité de l'air respiré à vélo est néanmoins moins dégradée qu'en voiture, du fait de la possibilité pour le cycliste de s'éloigner plus ou moins du flux de circulation en empruntant notamment les aménagements qui lui sont dédiés. Voir le document sur le site d'Airparif : www.airparif.asso.fr/pages/actualites/velo_090217_cp

Les nouveaux à la Métro

Le préfet a arrêté les nouveaux statuts de la Métro qui prévoient que Grenoble aura 16 représentants au lieu de 13. Le conseil municipal doit donc nommer 3 représentants de plus (un de droite, un écolo, un de la majorité). Le maire ne l'a pas mis à l'ordre du jour du conseil de février. Bizarre, bizarre, y aurait-il des difficultés à désigner le représentant de la majorité ? Des mauvaises langues disent que Destot l'aurait promis à Betto, ce qui ne passe pas très bien dans la majorité. Quand on vous dit que le maire a viré à droite, ce n'est pas seulement un slogan.

ROCADE NORD

Le 15 janvier s'est achevée la concertation sur le projet de rocade Nord organisée par le conseil général (CGI). Cette concertation a été très décevante puisque rien de nouveau n'a été apporté dans le dossier. On n'en a pas appris plus qu'il y a un an. Le CGI a décidé d'avancer masquer et de délivrer ses informations qu'au compte goutte ou contraint et forcé.

L'ADES a déposé une contribution dans le dossier de concertation dénonçant les irrégularités flagrantes de cette concertation : informations mensongères, refus de transmission de documents importants, absence d'informations pourtant promises par le CGI...

Le groupe des élus Écologie et Solidarité a lui aussi déposé une

contribution qui s'étonne que le conseil municipal de Grenoble n'ait pas été en mesure de donner un avis sur l'organisation de la concertation comme l'impose la loi.

Les nombreuses associations qui ont créé le Collectif pour des alternatives intelligentes à la rocade Nord (CAIRN) ont mis en place un site internet sur lequel on trouve toutes les informations qui démontrent l'absurdité de cette rocade :

• www.rocade-nord.org

Les maires de la Tronche et St-Martin-le-Vinoux sont allés discuter avec le ministère de l'Écologie sur ce dossier. Leur interlocuteur a effectivement reconnu que le projet du CGI était d'un autre âge et incompatible avec le Grenelle de l'environnement !

Concertation bidon

Le CGI a tiré le bilan de cette concertation et l'a fait en catimini en commission permanente qui n'est pas publique. Décidément, ce dossier est très opaque.

Le CGI refuse de transmettre des documents pourtant communicables notamment ceux qui portent sur l'estimation du coût de la rocade. Point évidemment crucial du dossier.

Maintenant le dossier définitif va être arrêté par le CGI et l'enquête publique décidée pour septembre 2009. Les choses très sérieuses vont arriver. Ce qu'il faut espérer c'est que les irrégularités qui se sont produites depuis le début de ce projet pourront être utilisées pour le bloquer au moment de la déclaration d'utilité publique dernier acte réglementaire avant le lancement des travaux. On s'en occupe. •

ANTENNES

Durant la campagne électorale, M. Destot avait tout promis, notamment de ne pas augmenter les impôts locaux, et de déplacer dès juin 2008, les antennes implantées sur les immeubles d'ACTIS à la Villeneuve. Ces promesses n'ont pas été respectées.

Pour respecter cet engagement, il suffit de payer une indemnité aux opérateurs, ce ne doit pas être ACTIS (donc ses locataires) puisque c'est le candidat maire qui a promis. À terme, le déplacement des antennes n'est pas la vraie solution. Depuis des années, l'ADES s'est prononcée pour que la puissance des antennes soit fortement diminuée (en dessous du seuil de 0,6 V/m). Mais les opérateurs restent sourds à ces demandes car l'installation de mini-antennes leur coûterait plus cher.

Le 4 février 2009, la cour d'appel de Versailles a condamné Bouygues Télécom à démonter une antenne sous astreinte au motif : « l'incertitude d'une innocuité d'une exposition aux ondes

Encore une promesse de M. Destot non tenue !

émises par les antennes relais demeure et qu'elle peut être qualifiée de sérieuse et raisonnable... Les intimés, qui ne peuvent se voir garantir une absence de risque sanitaire généré par l'antenne relais [...] à proximité immédiate de leur domicile familial, justifient être dans une crainte légitime constitutive d'un trouble ; que le caractère anormal de ce trouble causé s'infère de ce que le risque étant d'ordre sanitaire, la concrétisation de ce risque emporterait atteinte à la personne des intimés et à celle de leurs enfants. »

À noter que ce n'est pas le risque sanitaire qui est constitutif du trouble anormal de voisinage, mais seulement la crainte légitime de ce risque.

La référence aux chartes communales qui fixent des normes d'émissions beaucoup plus faibles est très intéressante et devrait permettre d'imposer au conseil municipal le vote d'une charte beaucoup plus contraignante. Noter aussi qu'un Grenelle sur les antennes relais se tiendra le 19 mars.

ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble
Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28
Courriel : contact@ades-grenoble.org
site web : www.ades-grenoble.org

Le Rouge & le Vert Journal de l'Association
démocratie écologie solidarité
Directeur de publication : Vincent Comparat
CPPAP : 1008 G 83774 • ISSN : 0760-480
Impression : Les Écureuils, Gières
Maquette - Illustrations : Cled'12

VOUS AIMEZ CE JOURNAL ?
JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom
Prénom
Adresse
.....

Je m'abonne pour un an
- Abonnement de base 16 €
- Abonnement de soutien 23 € et plus

J'adhère à l'ADES
(abonnement Le Rouge & le Vert 10 € compris)

- 16 € (chômeurs, étudiants)
- € (0,3% du revenu annuel brut)

Une partie de votre adhésion
est déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES

GRUPE DES ÉLUS
ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ
À LA MAIRIE
04 76 76 38 75
www.grenoble-ecologie-solidarite.fr

Conformément à la loi « Informatique
et liberté », vous disposez d'un droit
d'accès et de rectification
aux informations vous concernant.